

Rapport de l'évaluation de la mesure 15023

Cohorte 1 – AN 3



Source : Vidéo Force 4 – Le Grand Défi Pierre Lavoie

ÉQUIPE DE RECHERCHE

Responsable

Suzanne Laberge, Ph.D.

Assistante de recherche

Véronique Gosselin, candidate Ph.D.

Ministère
de l'Éducation

Québec 

École de kinésiologie et des
sciences de l'activité physique
Faculté de médecine

Université 
de Montréal

Janvier 2021

Table des matières

| | |
|--|----|
| Liste des figures | 2 |
| Liste des abréviations | 2 |
| Notes | 2 |
| 1. Mise en contexte et objectifs de l'étude..... | 3 |
| Mise en contexte..... | 3 |
| Les objectifs de l'étude..... | 3 |
| Le cadre conceptuel | 4 |
| 2. La méthode..... | 5 |
| L'outil de collecte des données | 5 |
| L'échantillon | 5 |
| L'analyse des données..... | 5 |
| 3. Les résultats de l'évaluation des données de l'AN 3 de la 1 ^{ère} cohorte d'écoles participantes | 6 |
| 3.1 L'engagement des équipes-écoles | 6 |
| 3.1.1 L'évolution de l'engagement pendant les trois années de mise en œuvre..... | 6 |
| 3.1.2 Les facteurs favorisant le maintien de l'engagement des équipes-écoles | 7 |
| 3.1.3 Les facteurs pouvant freiner l'engagement des équipes-écoles | 10 |
| 3.1.4 Les stratégies mises en place par les écoles pour favoriser le maintien de l'engagement ... | 12 |
| 3.2 L'intégration des objectifs de la mesure dans les politiques et les « façons de faire » de l'école | 13 |
| 3.2.1 L'intégration des objectifs de la mesure dans le projet éducatif de l'école | 13 |
| 3.2.2 L'intégration de périodes de temps actif dans le quotidien scolaire..... | 14 |
| 3.3 La disponibilité des ressources..... | 15 |
| 3.3.1 Le maintien de la libération des personnes impliquées | 15 |
| 3.3.2 Les ressources financières | 16 |
| 3.3.3 Les collaborations | 16 |
| 3.4 Le leadership des responsables..... | 17 |
| 3.4.1 Le maintien du responsable du comité de mise en œuvre de la mesure..... | 17 |
| 3.4.2 Le rôle clé de la direction..... | 18 |
| 3.5 L'adaptation des interventions au fil du temps..... | 20 |
| 3.5.1 La formation et l'accompagnement du nouveau personnel | 20 |
| 3.5.2 La mise à niveau des activités et l'implication des élèves | 21 |
| 4. Conclusion | 22 |
| Références..... | 24 |

Liste des figures

| | | |
|-------------------|--|----|
| Figure 1 : | Les grands facteurs favorisant le maintien des interventions en santé (incluant l'AP) en milieu scolaire..... | 4 |
| Figure 2 : | L'évolution de l'engagement des membres des équipes-écoles en vue d'augmenter le temps actif des élèves | 6 |
| Figure 3 : | L'observation de changements positifs chez les élèves par les membres des équipes-écoles..... | 8 |
| Figure 4 : | La modification de la participation des élèves aux différentes activités mises en place, tel que perçu par les membres des équipes-écoles..... | 9 |
| Figure 5 : | L'observation de changements négatifs chez les élèves par les membres des équipes-écoles | 11 |
| Figure 6 : | La volonté des équipes-écoles à maintenir les moyens mis en place pour augmenter les opportunités de bouger au quotidien..... | 14 |
| Figure 7 : | La volonté des équipes-écoles à maintenir les collaborations mises en place pendant la mise en œuvre de la mesure | 17 |
| Figure 8 : | Les manifestations de leadership de la direction pour maintenir les changements mis en place | 19 |
| Figure 9 : | Les stratégies mises en place pour adapter les interventions | 21 |

Liste des abréviations

AP : activité physique

ÉPS : éducation physique et à la santé

MEES : ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec

MEQ : ministère de l'Éducation du Québec

N : effectif (nombre de répondants) dans le contexte des analyses

SdG : service de garde

TES : Technicien en éducation spécialisé

Notes

- ◆ Le genre masculin est utilisé comme générique et désigne autant les femmes que les hommes, et ce, sans discrimination, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.
- ◆ Dans certains contextes, les dixièmes des pourcentages ont été arrondis à l'unité.
- ◆ Un diaporama (présentation PowerPoint) exposant les faits saillants de ce rapport est disponible sur demande auprès des auteures du rapport.

1. Mise en contexte et objectifs de l'étude

Mise en contexte

L'Université de Montréal a été mandatée pour effectuer l'évaluation du processus et des effets structurants de la mise en œuvre de la mesure 15023, et ce, pour les trois premières années d'implantation. La mesure 15023, *À l'école, on bouge!*, prévoyait que les établissements soient soutenus pour une période de trois ans selon un modèle dégressif. L'objectif était de soutenir les équipes-écoles pour qu'elles s'engagent dans un changement de pratiques, tant dans l'organisation que dans les interventions, et que l'intégration quotidienne de 60 minutes d'activités physiques (AP) soit maintenue au-delà de cette aide financière.

Un maximum de 450 écoles avait été fixé pour la première année (2017-2018) de la mise en œuvre de la mesure. Un total de 415 écoles en ont bénéficié. Afin d'évaluer l'évolution de la mise en œuvre de la mesure, un sondage a été élaboré par notre équipe à chaque année d'implantation (AN 1 : 2017-2018, AN 2 : 2018-2019, AN 3 : 2019-2020) et diffusé via la plateforme en ligne du MEQ (CollecteInfo) aux 415 écoles de la première cohorte. L'évaluation de cette évolution impliquait qu'un questionnaire spécifique soit développé chaque année pour tenir compte de la progression annuelle de la mise en œuvre.

Le sondage réalisé à l'AN 1 visait à documenter la mise en œuvre initiale de la mesure. Le questionnaire de l'AN 2 abordait, pour sa part, le maintien et les modifications des moyens mis en place par les équipes-écoles lors de l'AN 1 ainsi que l'impact du roulement de personnel. L'évaluation de l'AN 3, objet du présent rapport, visait à cerner le potentiel de pérennité des moyens mis en place au sein des écoles dans le contexte de la mesure, et ce, dans la perspective de la fin prévue du financement après la 3^e année de mise en œuvre.

Les objectifs de l'étude

L'objectif général de l'évaluation de l'AN 3 est d'examiner dans quelle mesure les équipes-écoles ont adopté des stratégies et des actions susceptibles de favoriser la pérennité des changements de pratique mis en œuvre depuis 2 ans pour augmenter les périodes de temps actif offertes aux élèves. Plus spécifiquement, l'évaluation de l'AN 3 vise à répondre aux questions suivantes :

- 1) Quels sont les facteurs qui favorisent l'éventuelle pérennité des changements de pratique induit par la mesure?
- 2) Quels sont les freins à l'éventuelle pérennité des changements de pratique induit par la mesure?

- 3) Les écoles ont-elles mis en place des stratégies en vue de favoriser la pérennité des changements de pratique?
- 4) Quelles stratégies et interventions mises en place au cours des 3 dernières années (autant dans l'organisation scolaire que dans les interventions) les écoles souhaitent-elles conserver au-delà de la période de soutien financier?

Le cadre conceptuel

Cette recherche évaluative s'appuie sur les cadres conceptuels en matière de pérennité des interventions en santé publique proposés par Scheirer et Dearing (2011) et Pluye et al. (2005). Nous nous sommes inspirées des éléments clés de ces cadres conceptuels pour élaborer les questions du sondage. La structure du présent rapport se base plus spécifiquement sur une récente revue systématique (Herlitz et al., 2020) des études portant sur le cas particulier de la pérennité des interventions en santé en milieu scolaire. Cette revue présente une synthèse des connaissances scientifiques sur le sujet et identifie les principaux facteurs susceptibles de favoriser la pérennité des interventions en santé (incluant l'AP) en milieu scolaire, ainsi que les freins potentiels. Nous avons donc jugé pertinent d'analyser les données du sondage d'évaluation de la pérennité de la mesure 15023 à la lumière de cinq grands facteurs identifiés par cette revue systématique, soit : 1) l'engagement des équipes-écoles, 2) l'intégration de la mesure dans les politiques et les « façons de faire », 3) les ressources disponibles, 4) le leadership des responsables et 5) l'adaptation des interventions au fil du temps (Figure 1).

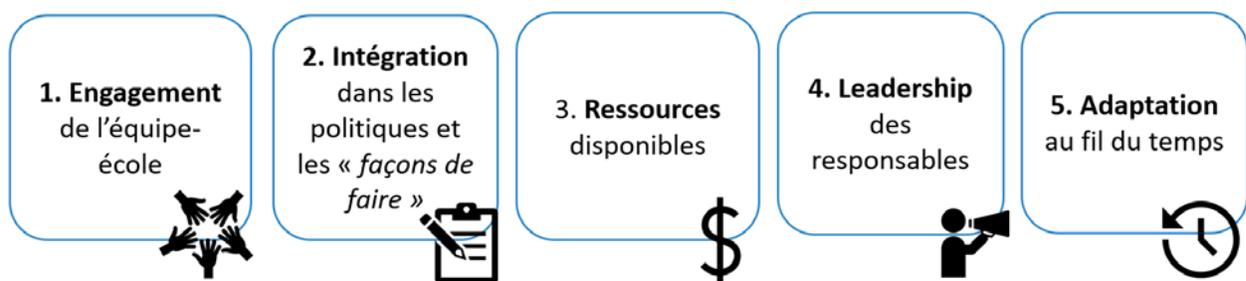


Figure 1. Les grands facteurs favorisant le maintien des interventions en santé (incluant l'AP) en milieu scolaire

2. La méthode

L'outil de collecte des données

À l'instar des évaluations de l'AN 1 et de l'AN 2 de la mesure, notre questionnaire d'évaluation a été jumelé au formulaire en ligne de reddition de compte CollecteInfo du MEQ. Le questionnaire comportait 27 questions abordant les principaux thèmes suivants : les stratégies de maintien de la mesure, les moyens mis en place avec la mesure que les écoles souhaitent conserver, les impacts observés chez les élèves et au sein de l'établissement scolaire, l'évolution de l'engagement des membres des équipes-écoles et de la participation des élèves et le temps actif moyen offert, tel que perçu. Étant donné que l'année scolaire 2019-2020 a été fortement perturbée par la pandémie de COVID-19, les écoles ont été invitées à répondre au sondage pour la partie de l'année scolaire précédant la pandémie, c'est-à-dire avant la fermeture des écoles en mars 2020. Les résultats devraient ainsi faire abstraction de la situation particulière causée par la crise sanitaire. Cependant, étant donné l'importance des perturbations, il est possible que ce contexte ait influencé les réponses.

Les noms des écoles étaient remplacés par un code de façon à anonymiser les réponses. Étant présentés de façon globale, les résultats ne permettent pas d'identifier l'identité des écoles participantes. Ces dernières ont été invitées à répondre au sondage en juin 2020, soit à la fin de la troisième année d'implantation.

L'échantillon

Lors de l'AN 1, 404 écoles sur les 415 écoles participantes avaient répondu au sondage (taux de réponse de 97,3 %). À l'AN 2, 352 écoles avaient répondu au sondage et deux écoles avaient mis fin à leur participation à la mesure. Le taux de réponse était donc de 352 sur 413, soit 85,2 %. Pour l'édition de l'AN 3, 397 écoles ont répondu au sondage. Le taux de réponse est donc de 397 sur 413, soit 96,3 %. Bien qu'il s'agisse d'un échantillon de convenance (Battaglia, 2011), ce taux de réponse est suffisamment élevé pour présumer que les résultats sont représentatifs des écoles participantes.

L'analyse des données

Les données du système de reddition de compte du MEQ ont été importées dans le logiciel SPSS (version 25). Des analyses descriptives (fréquences, moyennes, écarts-types) et diverses analyses bivariées (chi-carrés, analyses de variance et tests de corrélation) ont été effectuées afin de mettre en lumière les liens éventuels entre différents facteurs.

3. Les résultats de l'évaluation des données de l'AN 3 de la 1^{ère} cohorte d'écoles participantes

3.1 L'engagement des équipes-écoles

3.1.1 L'évolution de l'engagement pendant les trois années de mise en œuvre

L'engagement de l'équipe-école est un facteur clé de l'implantation et du maintien des interventions en milieu scolaire. Nous avons demandé aux écoles si elles avaient constaté, au cours des trois années de mise en œuvre, une évolution dans l'engagement général des membres de leur équipe-école en vue d'augmenter le temps actif des élèves. Les résultats ne montrent aucun essoufflement des équipes-écoles à l'égard de la mesure. Au contraire, une majorité des écoles a indiqué que l'engagement tant des titulaires, des enseignants en ÉPS, des éducatrices du service de garde que des TES et enseignants spécialisés a augmenté au cours de la période (Figure 2).

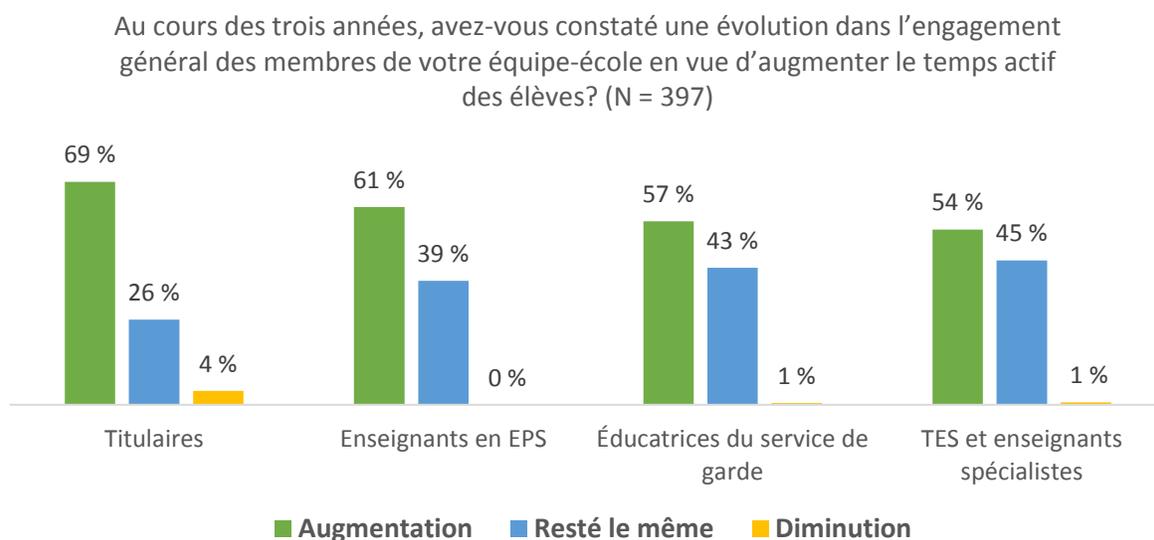


Figure 2. L'évolution de l'engagement des membres des équipes-écoles en vue d'augmenter le temps actif des élèves

Différents facteurs peuvent influencer le niveau d'engagement des équipes-écoles à l'égard d'une intervention en promotion de la santé (Herlitz et al., 2020) et expliquer, en partie, cette évolution. Les paragraphes suivants abordent, en premier lieu, les facteurs qui semblent favoriser le maintien ou l'augmentation de l'engagement des équipes-écoles envers la mesure puis, en deuxième lieu, ceux qui peuvent plutôt freiner cet engagement.

3.1.2 Les facteurs favorisant le maintien de l'engagement des équipes-écoles

L'analyse des données a permis de faire ressortir quatre principaux facteurs favorables au maintien de l'engagement des équipes-écoles envers leurs changements de pratiques soit : 1) l'observation d'impacts positifs chez les élèves, 2) la reconnaissance de l'impact positif de l'AP sur la réussite éducative, 3) la participation des élèves, et 4) les changements positifs chez les jeunes observés par les parents. Il est à noter que ces différents facteurs sont tous interreliés.

L'observation d'impacts positifs chez les élèves

L'observation d'impacts positifs chez les élèves semble être au cœur de l'augmentation de l'engagement des équipes-écoles envers l'offre de temps actif (Figure 2). En effet, nous avons demandé aux écoles ce qui peut expliquer, selon elles, l'augmentation du niveau d'engagement dans leur milieu. Une importante majorité de répondants ont indiqué que l'observation de changements positifs chez les élèves aurait contribué à l'augmentation du niveau d'engagement des membres de leur équipe école :

- « *Le personnel enseignant réalise à quel point les pauses actives en classe sont bénéfiques pour les élèves. Les titulaires doivent constater eux-mêmes les points positifs. Ils ont ainsi tendance à planifier eux-mêmes les activités et à oublier les aspects plus contraignants, dans leur pratique. »*
- « *We feel that seeing the students being able to refocus after doing the activities were certainly an added bonus for the teachers. At first, it seemed like it would be an interruption, but they quickly noticed that it was worth the time once they began doing it. It was a win-win; for the teachers and the students. »*
- « *La constatation des nombreux bienfaits et le sentiment de bien-être observé. »*
- « *Prise de conscience de l'importance de faire bouger les jeunes durant la journée afin d'améliorer la concentration. »*
- « *Lorsque les éléments de base sont mis en place et qu'il ne reste qu'à aller de l'avant les gens sont plus facilement engagés. Suite à la mise en place des installations pour les déplacements actifs, les corridors actifs, les pauses actives, etc., plusieurs intervenants ont partagé leurs bons coups et cela a donné lieu à de nouvelles initiatives. Tout cela s'est développé petit à petit et continue dans le temps. Les gens ne se sont pas sentis brusqués et étaient heureux de voir les bienfaits chez les élèves. »*

Selon le cycle, entre 58 % et 72 % des écoles ont mentionné avoir constaté des changements positifs chez les élèves (Figure 3). Les changements positifs ont été moins fréquemment constatés au préscolaire (58 %) que pour les autres cycles. Les données actuelles ne nous permettent pas d'expliquer cette situation. Les changements positifs les plus fréquemment observés sont l'amélioration de l'attention et

de la concentration en classe, le plaisir de bouger, la diminution des conflits ou amélioration des relations sociales, une plus grande motivation scolaire et des élèves plus calmes.

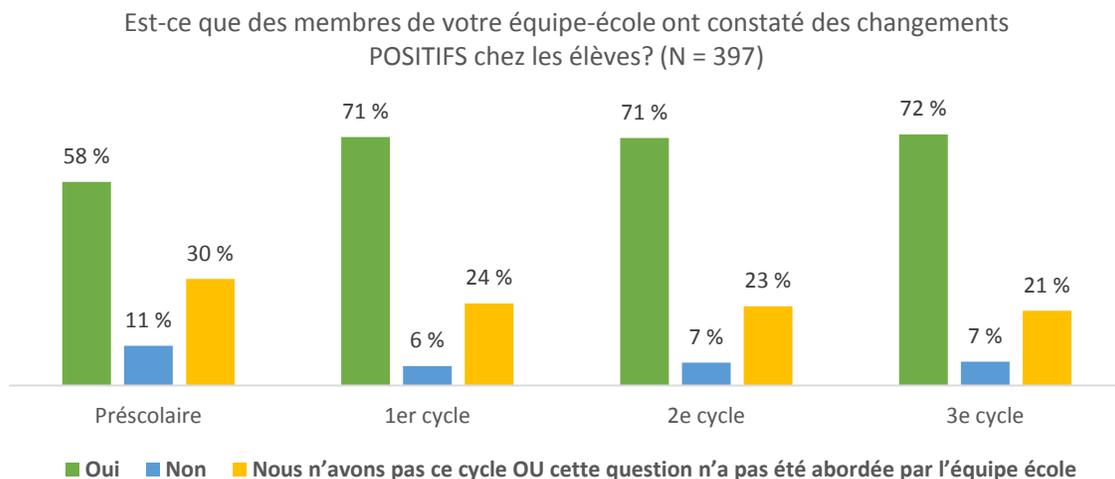


Figure 3. L'observation de changements positifs chez les élèves par les membres des équipes-écoles

La reconnaissance de l'impact positif de l'AP sur la réussite éducative

L'observation de changements positifs chez les élèves semble aussi avoir alimenté, dans plusieurs écoles, la reconnaissance de l'importance de l'AP dans la réussite éducative. En effet, **85 % des écoles estiment que leur participation à la mesure a amélioré la reconnaissance du rôle de l'AP dans la réussite éducative.** Lorsqu'elles ont été invitées à préciser comment cette reconnaissance s'était manifestée, les écoles ont notamment mis de l'avant que l'expérience des impacts positifs chez les élèves leur avait fait prendre conscience de la pertinence et de l'importance du temps actif quotidien en contexte scolaire :

- « Les enseignants ont été à même de constater les effets sur la concentration des élèves ainsi que leur intérêt grandissant envers l'école. » ;
- « Plusieurs enseignants reconnaissent maintenant que les élèves doivent bouger et qu'il y a un impact positif sur leur concentration. » ;
- « L'utilisation des pauses actives en classe a permis de voir un impact positif sur leur capacité de concentration et donc leur réussite éducative. »
- « On peut dire que maintenant oui, les enseignants reconnaissent que les élèves sont mieux disposés aux apprentissages après une pause active ou une activité nécessitant un effort physique. »
- « Les gens ont pris conscience de l'importance de l'activité physique. Le discours a changé. Par exemple, pour les pauses actives, avant, les enseignants disaient que ça énervait les élèves. Maintenant, la majorité des enseignants en planifient une ou plusieurs par jour. Il y a aussi de

belles activités qui leur sont proposées et qui sont clé en main. C'est simple à faire et ça ne demande pas trop de préparation. »

La participation des élèves

La participation active des élèves est un autre élément pouvant contribuer à l'engagement de l'équipe-école. À cet égard, nous avons demandé aux écoles si elles avaient constaté, au cours de la dernière année, une modification de la participation des élèves aux différentes activités mises en place. La quasi-totalité des écoles (plus de 90 % dans chacun des cycles) ont mentionné avoir observé un maintien ou une augmentation de la participation des élèves pendant la dernière année de mise en œuvre de la mesure (Figure 4). Il semble que les équipes-écoles aient été en mesure de mettre en place des activités suscitant l'intérêt et la participation des élèves, ainsi que de les adapter au fil du temps afin de maintenir et d'augmenter leur participation. Ceci semble être particulièrement le cas chez les élèves du troisième cycle pour lesquels la mise en œuvre initiale avait été plus difficile (ce point a été discuté dans les rapports 1 et 2). Afin de maintenir le niveau de participation des élèves, le défi sera de poursuivre l'adaptation et le renouvellement des activités. Or, les données recueillies indiquent que seulement 56 % des écoles ont envisagé des stratégies pour mettre à jour les activités pour l'an prochain. Cet élément sera rediscuté à la section 3.5 qui porte sur l'adaptation des interventions au fil du temps.

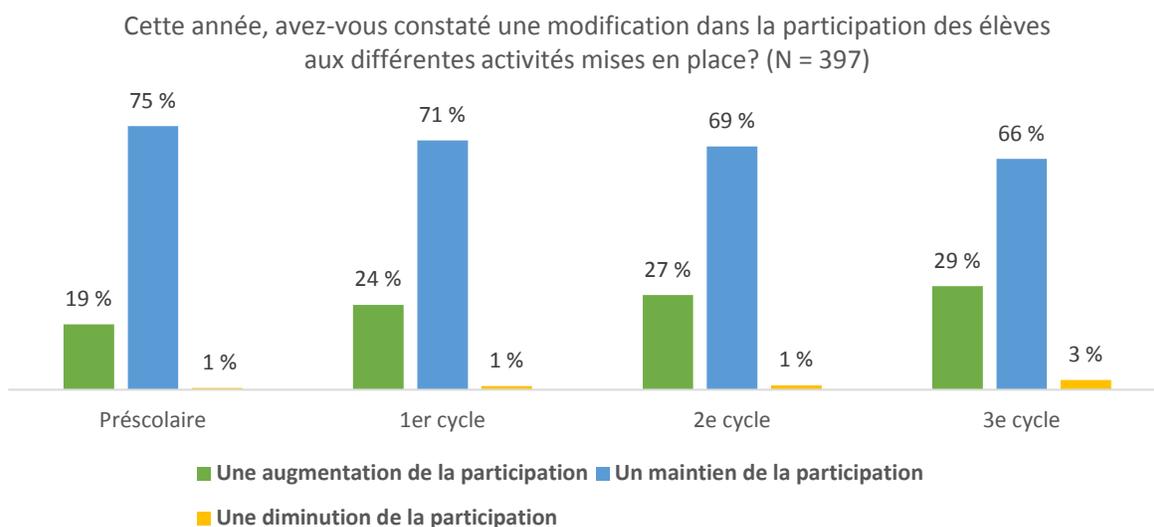


Figure 4. La modification de la participation des élèves aux différentes activités mises en place, tel que perçu par les membres des équipes-écoles

L'appui des parents

Finalement, l'appui des parents est souligné dans la littérature comme un élément favorisant le maintien de l'engagement des équipes-écoles envers les interventions de promotion de la santé (Herlitz et al., 2020). Ce soutien est en partie tributaire de l'observation de changements positifs; or, **près de 40 % des écoles** interrogées ont mentionné que des **parents** leur ont rapporté avoir **observé des changements positifs chez leur enfant** à la suite de la mise en place des moyens augmentant le temps actif à l'école. Les commentaires des répondants soulignent l'enthousiasme des enfants, de même qu'un transfert de la valorisation de l'AP vers le milieu familial:

- « Des parents ont nommé l'enthousiasme de leurs enfants qui ont la chance de vivre et de participer à des activités motivantes et entraînantes. »
- « Les parents ont exprimé ressentir une plus grande motivation de leur jeune pour l'école. Les élèves sont présents aux activités parascolaires. »
- « Les parents qui ont participé aux activités organisées à l'école ont exprimé leur prise de conscience concernant l'importance de l'activité physique. Certains ont raconté aux enseignantes le transfert en contexte familial qu'ils ont réalisé. »
- « Les parents du conseil d'établissement nous ont mentionné le plaisir que les enfants ont eu lors de certaines sorties et que les enfants demandent de faire la même activité avec la famille. »
- « Plusieurs enfants nous demandent d'emprunter du matériel afin de poursuivre les activités à la maison. Puisque nous sommes dans un milieu défavoriser nous sommes à mettre en place un système de prêt pour permettre la poursuite de certaines activités. »
- « Ils rapportent davantage les activités physiques faites en famille. »
- « Les sorties de plein air sont les activités qui ont eu un plus grand impact chez les élèves du troisième cycle. Nos élèves ont pris goût à ce genre d'activité et retournent avec leurs parents la fin de semaine »
- « Students have increased their participation in activities in and out of school. They have increased their knowledge and appreciation of activity and the environment. They are also more aware of choices and preferences of activities. This appreciation has also extended to their families. »

3.1.3 Les facteurs pouvant freiner l'engagement des équipes-écoles

Les écoles qui avaient observé une diminution de l'engagement des membres de leur équipe-école (Figure 2) devaient indiquer, ce qui, à leur avis, pouvait expliquer cette diminution. Le roulement de personnel et le manque de temps sont les facteurs qui ont été les plus fréquemment mentionnés :

- « Difficile en raison du **roulement de personnel** »
- « Parfois, le **temps** et l'adaptation demandés pour participer aux activités physiques peuvent créer une **pression sur le plan académique** pour les titulaires. »

- « Cela a coïncidé avec le projet éducatif à faire, la mise en place de l'éducation à la sexualité (la même année) ainsi que la mise en place de CAP et de dépistages en lecture (étant donné les résultats très faibles). Le service de garde s'est développé pour l'animation des activités physiques, mais les enseignants ont mis leur énergie sur les autres dossiers. »

Ces deux facteurs sont soulignés dans la littérature comme étant des freins à la pérennité des interventions en milieu scolaire (Herlitz et al., 2020). Une baisse de la participation des élèves (observée dans environ 1 % des écoles, voir Figure 3), de même que le fait de constater des changements négatifs chez les élèves ont aussi pu affecter à la baisse l'engagement des membres de l'équipe-école et compromettre la pérennité des activités. À cet égard, entre 1,5 et 3,5 % des écoles ont rapporté avoir constaté des changements négatifs chez les élèves, selon le cycle (Figure 5). Parmi les impacts négatifs notés par les répondants, on retrouve notamment un retour au calme parfois difficile, la diminution de la participation des élèves et la difficulté à susciter la participation des élèves du 3^e cycle :

- « Pour certains le retour au calme est difficile. »
- « Perte de temps pour les groupes qui avaient des élèves en difficulté comportementale et qu'ils n'avaient pas nécessairement d'aide supplémentaire pour gérer le tout. »
- « Augmentation des retards lors des activités matinales. »
- « Manque de motivation à l'occasion lors d'activités répétitives. »
- « Au début, il y avait sans aucun doute la résistance des étudiants plus âgés. »

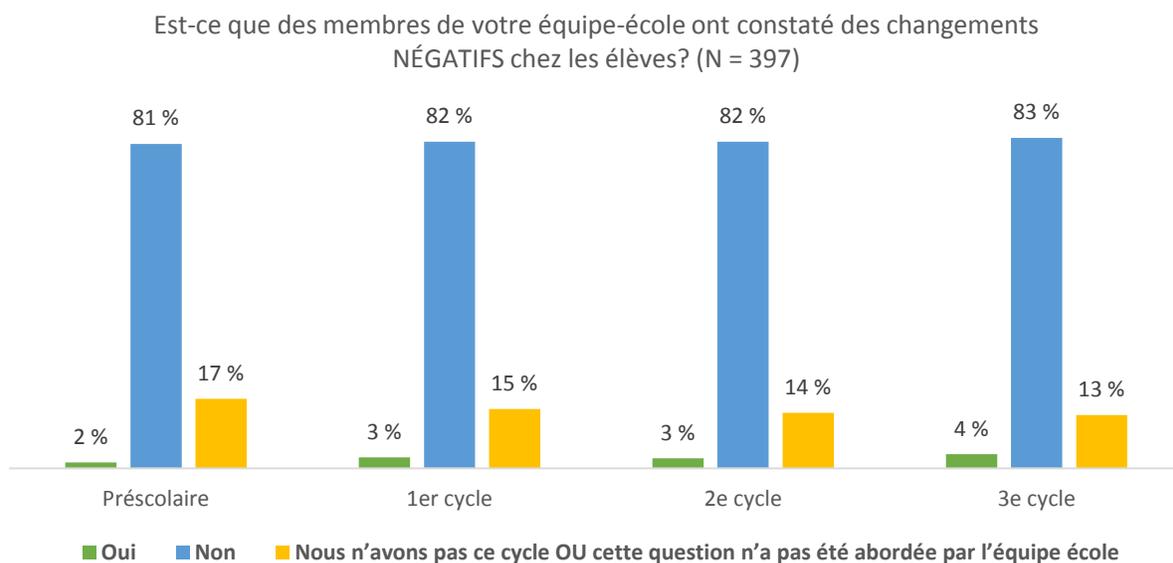


Figure 5. L'observation de changements négatifs chez les élèves par les membres des équipes-écoles

Bien qu'il ne s'agisse que d'une minorité d'écoles ayant rapporté une diminution de l'engagement des intervenants scolaires, il importe de les soutenir en leur donnant accès à des ressources et un accompagnement approprié.

Bref, l'engagement des équipes-écoles ressort comme un facteur clé pour favoriser la pérennité des actions (ou moyens) mises en place dans le cadre de la mesure 15023. Le maintien et l'augmentation de l'engagement observés dans la vaste majorité des écoles pendant les trois années d'implantation semblent avoir été alimentés par l'observation d'impacts positifs chez les élèves, la participation des élèves, la reconnaissance du rôle de l'AP dans la réussite éducative et les changements positifs rapportés par les parents. À l'opposé, le roulement de personnel et le manque de temps semblent freiner l'engagement des équipes-écoles. La mise en place de stratégies pour favoriser le maintien devraient donc prendre en compte ces différents éléments.

3.1.4 Les stratégies mises en place par les écoles pour favoriser le maintien de l'engagement

Une vaste majorité des écoles (70 %) a mentionné avoir mis en place des stratégies pour maintenir l'engagement des équipes-écoles à la fin du financement. Les écoles étaient invitées à préciser leurs stratégies dans le questionnaire. L'analyse de leurs réponses a permis de faire ressortir cinq catégories de stratégies, listées ci-après. Pour chacune des catégories, nous fournissons quelques exemples tirés des commentaires des répondants:

1. **Un suivi assuré par la direction:** *« Le sujet est présenté régulièrement lors des réunions mensuelles des enseignants »; « À chaque année, un plan d'action est prévu en début d'année et un bilan en fin d'année. Ces documents sont soumis à la consultation du personnel enseignant et non-enseignant pour favoriser l'adhésion aux objectifs annuels et donner une voix au moment du bilan. Un suivi mensuel est fait pour connaître régulièrement la mise en œuvre en classe. »; « Point statutaire lors des assemblées mensuelles ».*
2. **Le dynamisme du responsable :** *« L'enseignante en charge est motivante et commence l'année avec des projets particuliers qui donne le goût »; « Que le projet soit porté par un pédagogue qui pourra guider ses collègues. » ; « La stratégie pour maintenir l'engagement de l'équipe-école passe d'abord par l'engagement du ou de la responsable. Ma stratégie est de m'impliquer, de former les escouades (là sera peut-être le problème avec l'absence de budget pour être libérée pour le faire) d'apporter un soutien, mais surtout d'offrir un « clé en mains » où tout roule facilement et simplement, sans surcharge. »*
3. **Le rôle actif du comité :** *« Par le biais de notre comité, nous offrons une liste de moyens permettant d'augmenter le nombre de minutes d'activité physique chaque jour. »; « Comité santé met en place et fait la publicité des activités (implication de tous) »; « La direction met en place un encadrement permettant de continuer de faire évoluer le projet : donner du temps au comité*

lors des réunions du personnel, libération du comité pour permettre la mise en place de nouveau projet, etc. »

4. **La visibilité des actions et le partage des bons coups:** « *L'enseignement dès le début de l'année des comportements attendus dans le contexte des déplacements actifs avec le visionnement de capsules vidéo mettant en scène des élèves de l'école. » ; « Poursuite du partage des bons coups, les retombées positives à l'activité physique. » ; « Tableau de compilation des pauses actives. »*
5. **Réserver un budget :** « *Petit budget pour soutenir l'achat de matériel et/ou l'organisation d'activités. » ; « Continuer de libérer mes enseignants pour planifier des activités. Prévoir un montant dans mon budget 2020-2021 ».*

3.2 L'intégration des objectifs de la mesure dans les politiques et les « façons de faire » de l'école

3.2.1 L'intégration des objectifs de la mesure dans le projet éducatif de l'école

L'intégration des éléments fondamentaux de la mesure au projet éducatif est un changement structurant majeur favorisant le maintien de la mesure au sein des écoles. Parmi les écoles participantes de la première cohorte, **72 % ont modifié leur projet éducatif pour inclure l'offre d'au moins 60 minutes par jour de temps physiquement actif**. Des écoles ont mentionné que l'inclusion du temps actif au projet éducatif reflète la reconnaissance de sa valeur et de son importance en contexte scolaire :

- « *Le comité du projet éducatif et les parents du CÉ ont accepté d'en faire une **priorité** dans notre école en le rajoutant comme objectif dans notre PÉ. Tous en voient l'importance. » ;*
- « *L'activité physique est maintenant considérée comme une couleur de notre école et fait partie de notre projet éducatif. »*

et qu'il s'agit d'un élément qui favorisera le maintien des changements mis en place dans les dernières années :

- « *Dans notre projet éducatif, nous avons une stratégie qui est directement liée à la continuité. Nous souhaitons augmenter le temps actif des élèves et ce quotidiennement. Des suivis seront faits avec les enseignants sur une base régulière. »*
- « *Pour assurer la pérennité d'un mode de vie actif au sein d'un établissement scolaire, il faut que cela soit inscrit au projet éducatif et partagé par l'équipe école et la communauté. »*
- « *C'est un objectif du projet éducatif de l'école. Donc, dans le plan d'action annuel. »*
- « *Il est prévu dans notre projet éducatif que l'enseignante d'éducation physique pourra être libérée afin de faire l'accompagnement des enseignants (nouveaux et anciens). »*
- « *Nous l'avons placé dans notre projet éducatif. On assure une continuité. »*
- « *L'enseignant en éducation physique est motivé à mettre en place des activités variées, car elles sont inscrites au projet éducatif de l'école. »*
- « *La cible de 60 minutes d'activité physique par jour se trouve dans notre projet éducatif. Par le biais de notre comité, nous offrons une liste de moyens permettant d'augmenter le nombre de*

minutes d'activité physique chaque jour. Nous discutons de la mesure lors de chaque rencontre équipe-école. »

3.2.2 L'intégration de périodes de temps actif dans le quotidien scolaire

Les écoles participantes de la première cohorte de la mesure semblent avoir en outre intégré à leurs routines quotidiennes les nouvelles « façons de faire » en matière de promotion de l'AP auprès des élèves. En effet, la vaste majorité des écoles affirme vouloir conserver les moyens mis en place pour augmenter les opportunités de bouger au quotidien (Figure 6). Plusieurs commentaires de répondants illustrent de façon éloquente que l'AP fait maintenant partie du quotidien des écoles :

- « *Les pauses actives en classe font partie de la routine des enfants. »*
- « *Nous avons réussi à ancrer nos projets dans les valeurs/routines de l'école. »*
- « *L'intégration de pauses et de temps d'apprentissage actif est bien intégrée dans la routine de l'école. »*
- « *Les activités de la mesure au cube font partie de la vie scolaire des élèves. Ils l'attendent à chaque jour. Ils ont hâte de savoir ce que nous ferons. »*

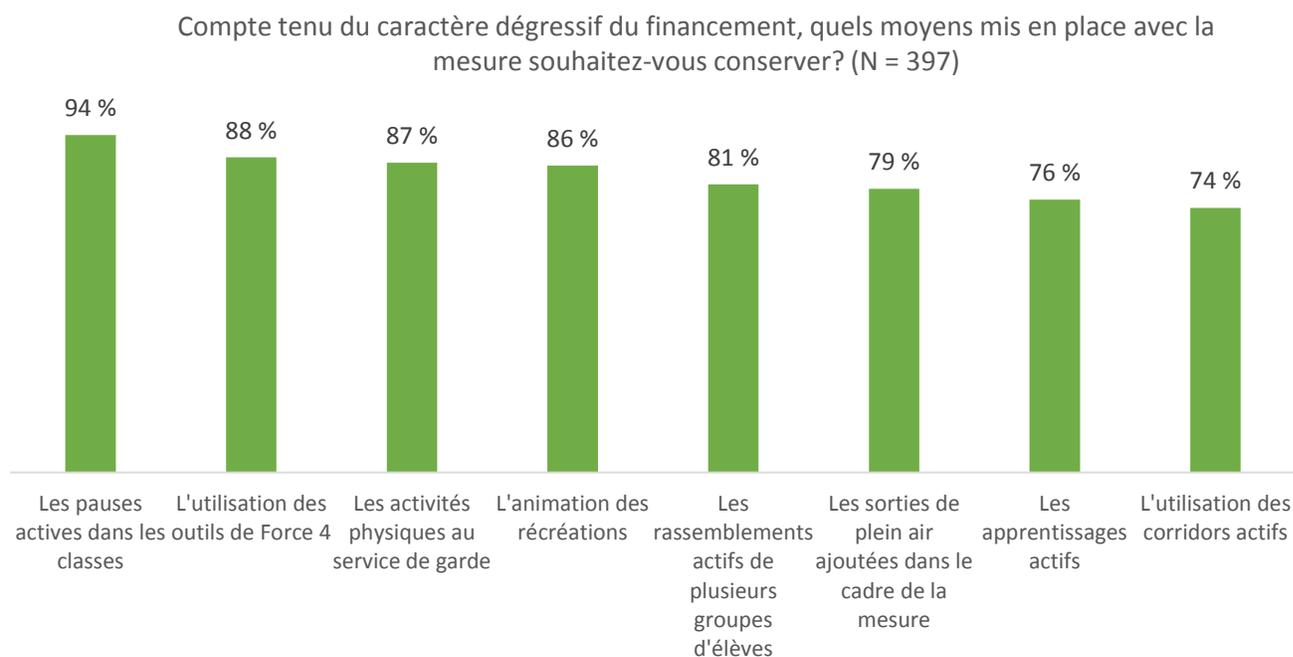


Figure 6. La volonté des équipes-écoles à maintenir les moyens mis en place pour augmenter les opportunités de bouger au quotidien

Cette forte volonté des écoles à maintenir les occasions quotidiennes d'être actif est encourageante au regard de la pérennité des changements de pratique instaurés dans le cadre de la mesure. Cependant, la

disponibilité des ressources, le leadership des responsables et l'adaptation continue des activités sont aussi nécessaires pour assurer la capacité des écoles à maintenir les interventions, alimenter la participation des élèves et soutenir l'engagement du personnel envers la mesure (Herlitz et al., 2020). Les prochaines sections se penchent sur ces éléments ainsi que sur les stratégies mises en place par les écoles à ces égards.

3.3 La disponibilité des ressources

3.3.1 Le maintien de la libération des personnes impliquées

Plus d'une école sur deux (55 %) ont affirmé vouloir conserver la libération de personnes impliquées dans les moyens mis en place pour augmenter le temps actif des élèves, et ce, malgré la fin prévue du financement. Les commentaires à cet effet soulignent que la libération des personnes ayant des responsabilités dans la réalisation des interventions est un élément clé du maintien de l'engagement des membres de l'équipe-école dans les changements et que les écoles ont trouvé des alternatives, ou sont à la recherche de nouvelles stratégies de financement :

- *« Nous sommes présentement en réflexion afin de trouver des moyens financiers afin de pouvoir maintenir la libération du coordonnateur de notre projet. Le personnel est présentement très engagé. Par contre, nous croyons que le coordonnateur y est pour beaucoup. Il s'agit donc d'une priorité pour mon équipe de maintenir ce soutien pour la pérennité de notre projet. »*
- *« Il est prévu dans notre projet éducatif que l'enseignante d'éducation physique pourra être libérée afin de faire l'accompagnement des enseignants (nouveaux et anciens). Elle pourra les soutenir dans l'identification d'outils et de ressources permettant de poursuivre les pauses actives. De plus, elle travaille de très près avec le service de garde ou des activités pour amener les jeunes à être actifs ont lieu également. »*
- *« Nous maintenons les périodes d'activités physiques inscrites à chaque jour à l'horaire, au-delà de 60 minutes par jour, en payant la ressource professorale par le budget école et le résidu de la mesure. Aussi, dans les tâches des deux titulaires apparaissent deux périodes pour l'animation de projet sportif et santé. »*

Pour les écoles qui ont mentionné que la libération des personnes ne sera pas maintenue, le manque de ressources financières est ressorti comme la raison principale de cette cession. L'arrêt de la libération de personnel semble ainsi constituer un frein à la pérennité des changements instaurés :

- *« Nous ne pourrons plus faire de libération pour permettre la mise en place d'activités. Il n'y aura plus de sortie école. » ;*
- *« Une barrière au maintien est le manque de financement, qui apportera une diminution voire même un arrêt de libération d'une personne afin d'assurer les suivis des moyens et de la mise en place d'activités. » ;*

- « *Le budget était aidant pour la libération du personnel qui travaillaient à l'organisation des activités et de l'animation des récréations.* »

3.3.2 Les ressources financières

Le manque de ressources financières est évoqué, dans la littérature scientifique, comme un frein majeur à la pérennité des interventions en milieu scolaire. Cette carence peut éventuellement affecter la participation des élèves (par exemple si la qualité ou la variété des activités proposées est réduite), de même que l'engagement des membres des équipes-écoles. À cet égard, nous avons demandé aux écoles si, dans l'optique de fin du financement, elles avaient prévu chercher et trouver d'autres sources de financement. **Un peu moins de la moitié (49 %) des écoles ont indiqué avoir prévu obtenir d'autres sources de financement pour leur permettre de maintenir les activités mises en place.** Les commentaires des écoles suggèrent que le manque de ressources financières et les sources limitées de financement alternatif sont des freins importants à la pérennité de ces changements. Il semble que le manque de ressources financières compromette, entre autres, la libération de personnes impliquées, la tenue de certaines activités qui nécessitent des coûts plus importants (notamment pour le transport) et l'entretien des équipements et du matériel :

- « *Étant dans un milieu défavorisé, le manque de ressources financières et matérielles sont des barrières importantes au maintien* »
- « *Comment maintenir / entretenir les équipements, comment renouveler incluant renouveler des fonds ?* »
- « *Le manque de ressources pour mettre en place des nouveaux projets ; plein air et apprentissage actif. La fin de la mesure va me demander une gymnastique financière pour maintenir mes deux récréations de 25 minutes par jour et mes 6 sorties à la piscine pour le préscolaire.* »
- « *Le fait de ne plus avoir l'argent pour libérer du personnel responsable de monter les activités* »
- « *Manque de budget ou de personnel pour supporter les activités du midi.* »

3.3.3 Les collaborations

Un élément encourageant en matière de disponibilité des ressources concerne les collaborations qui ont été instaurées dans le cadre de la mesure. En effet, 60 % des écoles mentionnent qu'elles conserveront des collaborations avec les municipalités ou avec des organismes soutenus par la municipalité (Figure 7). Les différentes collaborations mises en place pendant la mise en œuvre semblent permettre aux écoles d'avoir accès à des ressources supplémentaires, favorisant la pérennité des changements :

- « *Sans les partenariats établis, nous ne pourrions être à même d'offrir des activités diversifiées.* »

- « L'excellente collaboration et partenariat avec la municipalité pour les terrains et matériel sportif favoriseront le maintien »
- « Compte-tenu de la fin du financement, nous avons récupéré des équipements (skis de fond et raquettes) qui pourront servir pour l'activité physique. Nous avons également des ententes avec la municipalité nous permettant d'avoir accès à leurs installations. »
- « Excellente collaboration de la municipalité (partage des ressources, partenariat pour les activités offertes), infrastructures disponibles. »

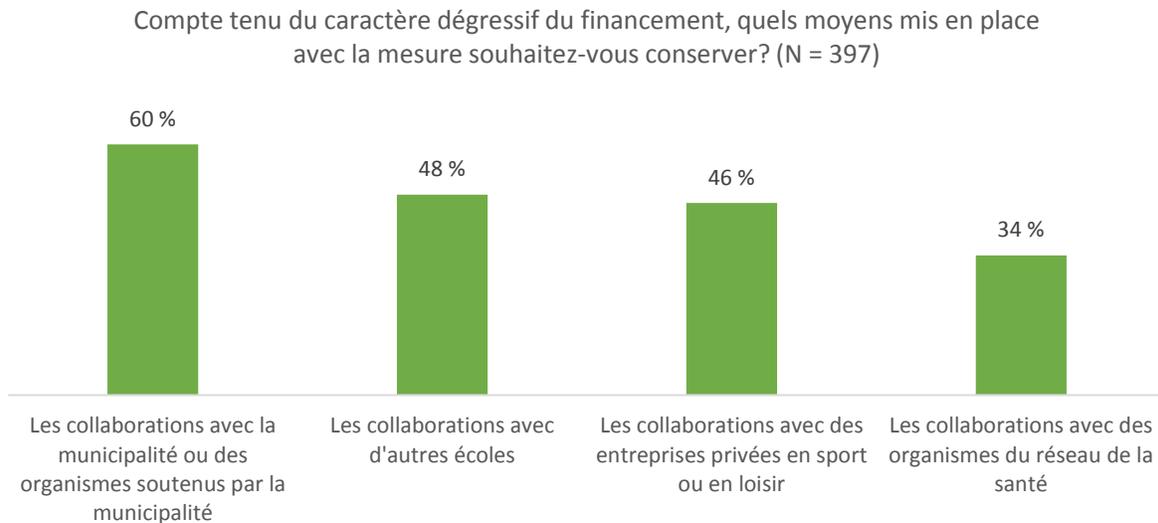


Figure 7. La volonté des équipes-écoles à maintenir les collaborations mises en place pendant la mise en œuvre de la mesure

3.4 Le leadership des responsables

3.4.1 Le maintien du responsable du comité de mise en œuvre de la mesure

L'exercice du leadership des responsables de la mesure ainsi que celui de la direction ont été des éléments cruciaux de la mise en œuvre de la mesure au cours des premières années. La littérature scientifique indique que le maintien d'un leadership fort est aussi un facteur influant positivement la pérennité des interventions. À cet effet, près de 4 écoles sur 5 (**79 %**) ont rapporté vouloir **conserver le poste de responsable de la mesure** et **60 %** souhaitent maintenir un **comité** chargé de la mise en œuvre des interventions.

Le maintien du poste de responsable ou du comité mis en place en vue de la mise en œuvre de la mesure semble perçu, par les écoles, comme un moyen à la fois pour soutenir l'engagement de l'équipe-école,

procéder au renouvellement des activités et accompagner le nouveau personnel¹. Les commentaires des écoles suggèrent que les responsables de la mesure et le comité permettent de soutenir, par leur leadership, l'engagement des membres des équipes-écoles :

- « *Le responsable de la mesure On bouge s'assurera du maintien des activités implantées et aura comme objectif de bonifier les offres aux élèves chaque année.* »
- « *L'enseignante en charge est motivante et commence l'année avec des projets particuliers qui donne le goût* »;
- « *Le fait que le comité propose des activités et des façons de faire clef en main, facile à utiliser maintiendra l'engagement de l'équipe école.* »

3.4.2 Le rôle clé de la direction

La direction occupe un rôle déterminant dans le maintien des interventions en milieu scolaire (Herlitz et al., 2020). L'exercice de son leadership a un impact sur l'ensemble des autres facteurs favorisant la pérennité de la mesure : l'allocation des ressources financières et humaines, la mobilisation des membres de l'équipe-école, l'intégration de la mesure au sein des politiques de l'établissement et son adaptation au fil du temps.

Le leadership de la direction permet notamment de coordonner et d'assurer le suivi des stratégies nécessaires au maintien. À cet égard, **près de 2 écoles sur 3 (65 %)** souhaitent maintenir les **rencontres formelles** qui avaient été instaurées dans le cadre de la mesure (Figure 8). Ces rencontres permettent à la direction de fournir de l'information, de faire le suivi des actions, d'échanger des idées d'activités, de partager les bons coups et de surmonter les difficultés rencontrées. Elles ont aussi été mentionnées par les répondants comme une stratégie pour favoriser le maintien de l'engagement des membres de l'équipe-école envers les changements de pratique instaurés.

Il est intéressant de noter que les écoles qui ont intégré le temps actif dans leur projet éducatif sont significativement plus nombreuses à vouloir conserver ces rencontres formelles². Ceci suggère que l'intégration des objectifs de la mesure au projet éducatif favoriserait particulièrement le leadership de la direction ainsi que son engagement à assurer le suivi de la mesure.

Au-delà des rencontres formelles, l'exercice du leadership de la direction peut aussi soutenir la mobilisation d'une équipe-école par la valorisation du temps actif en contexte scolaire. Ceci peut se

¹ En effet, les écoles qui ont indiqué vouloir maintenir le poste de responsable et/ou un comité se sont davantage dotées de stratégies pour le renouvellement des activités, pour le maintien de l'engagement de l'équipe-école et pour l'accompagnement du nouveau personnel, et ce, davantage que les écoles ne souhaitant pas les maintenir.

² L'intégration des objectifs de la mesure dans le projet éducatif de l'école n'a toutefois pas montré de lien significatif avec la volonté des écoles de maintenir un responsable, un comité ou encore la libération de personnes impliquées.

manifester par la rétroaction positive qu'elle fournit aux membres de son équipe-école, de même que par l'identification de « champions » susceptibles de contribuer au maintien de la mobilisation. À cet égard, plus de 80 % des écoles ont mentionné avoir souligné les bons coups et les initiatives originales développées par des membres de son équipe-école ainsi qu'avoir identifié des « champions »; cependant seulement 48 % d'entre-elles ont exprimé publiquement une reconnaissance des membres de leur équipe-école qui se sont démarqués par leur implication (Figure 8). Fournir une reconnaissance publique aux membres qui se démarquent est un élément non négligeable en vue du maintien des interventions. Parmi les écoles l'ayant réalisé, plusieurs mentionnent avoir fait une mention au conseil d'établissement, d'autres ont utilisé les médias sociaux, les journaux locaux ou encore divers outils de communication avec les parents :

- « Mention faite au conseil d'établissement et partage sur la page Facebook de l'école. »
- « Partage FB des activités réalisées, message dans l'info-parents »
- « Au Conseil d'établissement ainsi qu'aux parents lors des rencontres de bulletin et Assemblée générale. »
- « Par des articles dans le journal de l'école, par des envois aux parents, au c.e. de l'école. »
- « Nous utilisons notre page Facebook pour promouvoir les actions des membres du personnel et la participation des élèves. »
- « Lors des assemblées générales et au conseil d'établissement. Nous plaçons aussi des photos des activités sur la télévision à l'entrée du service de garde pour que les parents voient nos initiatives. »
- « Lors de rencontres du Conseil d'établissement, au sein du comité financement avec partenaires de la communauté. »
- « Notre enseignant a été reconnu lors du gala de la commission scolaire pour son implication. »
- « Publications au journal régional des activités vécues par les élèves. »

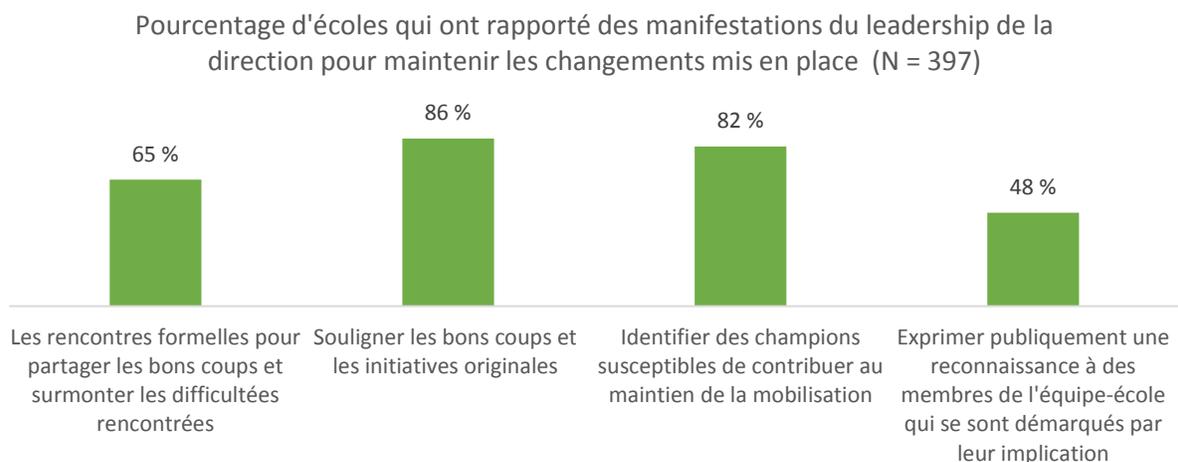


Figure 8. Les manifestations du leadership de la direction pour maintenir les changements mis en place

3.5 L'adaptation des interventions au fil du temps

3.5.1 La formation et l'accompagnement du nouveau personnel

Le roulement de personnel constitue un frein important à la pérennité des interventions en milieu scolaire. Lors de l'évaluation de la mise en œuvre de la mesure à l'AN 2, nous avons d'ailleurs constaté que, d'une part le volume de temps actif offert était plus faible dans les écoles présentant un fort roulement ($\geq 20\%$ des titulaires) et que, d'autre part un fort roulement des enseignants ÉPS était significativement associé à une diminution de l'engagement de l'équipe-école envers la mesure. Il s'avère donc crucial de mettre en place des stratégies pour accompagner (informer, former, faire un transfert des informations et activités) les nouvelles personnes intégrant l'école. Il est préoccupant de constater que seulement **61 % des écoles** ont indiqué avoir instauré de telles stratégies à l'AN 3 (Figure 9). Bien que ces stratégies prennent différentes formes selon les écoles, les plus fréquentes sont : l'accompagnement par le responsable de la mesure, par un mentor ou par le comité responsable de la mesure et les rencontres avec la direction et la mise en commun de matériel :

- « *Lorsqu'un nouvel enseignant fait son arrivée à l'école, le responsable de la mesure (enseignant en ÉPS) le rencontre pour lui signifier les activités en place dans l'école. »*
- « *Nous avons une plate-forme web où les documents de référence sont déposés et accessible pour tout le personnel de l'école. Nous avons des rencontres de fonctionnement prévues mensuellement où nous en discutons. Les activités sont intégrées à différents comités. »*
- « *Nous avons une banque d'activités qui sont valorisés par tous les enseignants »*
- « *L'enseignant en éducation physique et le directeur expliquent au nouveau personnel la mesure. »*
- « *En début d'année, en assemblée générale, le projet est présenté. L'enseignant d'éducation physique est libéré afin de coordonner le projet, d'accompagner les enseignants dans la mise en œuvre, de participer aux rencontres du comité CS, de sélectionner et partager les informations et les outils, de faire les recommandations à la direction pour les achats de matériel sportif. »*
- « *Mandater un "mentor" au nouveau personnel afin de leur transmettre notre fonctionnement quant à l'activité physique à notre école. Former une nouvelle enseignante pour la psychomotricité au préscolaire. »*
- « *Un comité actif met à jour l'ensemble du personnel dont les nouveaux membres sur les activités de l'école et veille à la réalisation des projets. »*
- « *Il y a un éducateur physique qui est partiellement libéré de sa tâche d'enseignement pour assurer la mise en œuvre de la mesure dans l'école et pour soutenir l'intégration du nouveau personnel. Il y a aussi des mentors dans l'équipe qui interviennent de façon plus générale dans l'intégration du nouveau personnel. »*
- « *Nous sommes une petite école donc la communication est très facile. Aux rencontres mensuelles il y a un point à l'ordre du jour. »*

- « Lors de l'arrivée d'un nouveau membre du personnel la présentation du projet éducatif amène à présenter un objectif ciblant la mise en place d'activités et périodes permettant aux élèves de bouger un minimum de 60 minutes par jour. »

3.5.2 La mise à niveau des activités et l'implication des élèves

La participation des élèves aux activités mises en place a une influence notable sur la motivation des titulaires à maintenir leurs activités, notamment les pauses actives. Ainsi, la mise en place de stratégies pour maintenir et stimuler la participation des jeunes est importante pour la pérennité des interventions. Ces stratégies incluent notamment le renouvellement des activités et l'implication des élèves dans leur élaboration et mise en place (par ex : choix des activités, organisation, animation, intervention). Seulement 56 % des répondants ont indiqué avoir envisagé des stratégies pour renouveler et mettre à niveau les activités (adapter, modifier, renouveler) pour la prochaine année et entre 21 et 66 % des écoles, selon le cycle, ont indiqué avoir impliqué les élèves dans l'élaboration des activités (Figure 9). Les écoles ont davantage interpellé les élèves du 3^e cycle que ceux des 1^{er} et 2^e cycles dans la mise en place des activités, possiblement pour encourager leur participation, laquelle s'était avérée plus difficile à susciter au cours des deux premières années de la mesure. Les élèves du 3^e cycle ayant une plus grande maturité peuvent davantage assumer avec responsabilité l'animation et l'organisation d'activités :

- « Les élèves du 3^e cycles sont invités à **choisir** des activités pour animer les récréations. »
- « Les élèves de 6^e année ont la responsabilité de **l'organisation** du matériel plus long à installer. Ils s'assurent que la cour d'école est fonctionnelle pour les pauses. »
- « Certains élèves **animent** les récréations actives et les pauses actives. »
- « Nous **faisons un retour** avec les élèves de 6^e année afin de vérifier ce qu'ils ont apprécié de leur passage à l'école. Nous validons avec eux les ajustements que nous pouvons faire avec le programme plein-air. »

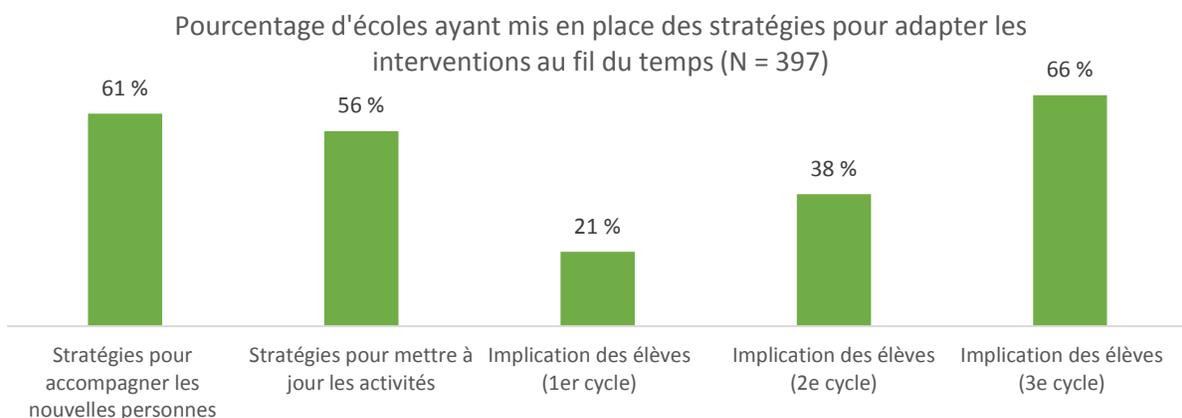


Figure 9. Les stratégies mises en place pour adapter les interventions

Finalement, les écoles qui ont indiqué avoir mis en place des stratégies pour adapter, modifier ou renouveler les activités semblent s'appuyer principalement sur le responsable de la mesure et le comité pour assurer leur mise à jour, en collaboration avec la direction. Certaines écoles ont également mentionné que la consultation et l'implication des élèves peuvent contribuer favorablement au renouvellement et à l'adaptation des activités :

- « *Poursuite du mandat du comité "projet éducatif, volet "bouge au cube".* »
- « *Le rôle du comité sera de poursuivre le développement d'une pensée active dans nos diverses activités et de nous adapter à la clientèle.* »
- « *À la lumière du bilan qui sera fait auprès de l'équipe-école en fin d'année, le responsable (prof d'éducation physique) et la direction élaboreront un plan d'action pour la rentrée scolaire.* »
- « *Notre stratégie des dernières années a été de créer des activités par niveau. Celles-ci sont donc renouvelables chaque année avec de nouveaux élèves.* »
- « *Un comité a été formé. Le comité poursuivra ces activités en 2020-2021. Il pourra communiquer de l'information, proposer des activités et des sorties, animer des rassemblements, etc. De plus, le mandat du comité consiste également à rechercher des partenaires et à fournir à l'équipe des occasions pour faire bouger les élèves. Enfin, le comité continuera d'organiser les corridors actifs et les récréations animées.* »
- « *Impliquer les élèves et le personnel dans ce qui a été apprécié et ce qui sera à bonifier.* »
- « *Les situations d'apprentissages en éducation physique ont été mises à jour cette année en prévision de l'an prochain. Du nouveau matériel a été acheté pour permettre une plus grande diversité d'activités possibles avec des groupes, sous-groupes ou même pour une pratique d'un sport en solitaire.* »
- « *Partager de nouvelles ressources pour les pauses actives en classe. Accompagner les enseignantes du préscolaire dans l'implantation de 30 minutes d'activité physique par jour. Travailler avec le service de garde pour développer l'offre d'activités physiques en parascolaire en contexte de covid. Impliquer les élèves dans l'élaboration et la mise en place d'activités quotidiennes* »

4. Conclusion

L'évaluation de l'AN 3 visait à examiner dans quelle mesure les équipes-écoles ont adopté des stratégies et des actions susceptibles de favoriser la pérennité des changements de pratiques mis en œuvre depuis 2 ans pour augmenter les périodes de temps actif offertes aux élèves.

L'engagement des équipes-écoles envers l'intégration de temps actif au quotidien ne montre, globalement, aucun signe d'essoufflement. L'observation d'impacts positifs chez les élèves, la participation de ces derniers aux diverses activités, l'amélioration de la reconnaissance de l'AP dans la réussite éducative (observé chez plus de 4 écoles sur 5) et les changements positifs rapportés par les parents alimentent cet engagement dans les milieux. Au 3^e cycle, l'implication des élèves dans

l'élaboration, l'organisation ou l'animation des activités semble par ailleurs stimuler leur participation. Le leadership de la direction a aussi joué un rôle dans le soutien de la mobilisation des équipes-écoles par la valorisation du temps actif en contexte scolaire, notamment par la mise en valeur des bons coups et par l'identification de champions dans plus de 4 écoles sur 5. En outre, près de 3 écoles sur 4 ont modifié leur projet éducatif pour inclure l'offre d'au moins 60 minutes par jour de temps physiquement actif. L'ensemble de ces éléments influence positivement l'intention des équipes-écoles à maintenir l'intégration du temps actif au quotidien ainsi que les changements organisationnels suscités par la mesure. En effet, la quasi-totalité des écoles ont mentionné vouloir conserver les pauses actives dans leur milieu, et 4 écoles sur 5 souhaitent conserver le rôle de responsable de la mesure.

Toutefois, une proportion moindre d'écoles a mis en place certaines stratégies pourtant déterminantes de la pérennité des changements. Ainsi, un peu moins d'une école sur deux a prévu trouver de nouvelles sources de financement pour maintenir les activités, environ une sur deux, des stratégies pour renouveler, adapter et modifier les activités et seulement trois écoles sur cinq, des stratégies pour former et accompagner le nouveau personnel. Lorsqu'implantées, les stratégies adoptées par les écoles reposent fréquemment sur le rôle actif d'un responsable de la mesure ou sur celui d'un comité, lesquels, en collaboration avec la direction, peuvent mettre en place des actions adaptées à leur milieu. En raison du roulement du personnel et de la lassitude potentielle associée aux mêmes activités, ces stratégies ont un rôle crucial pour le maintien des changements mis en place et, ultimement, le maintien de l'offre de 60 minutes de temps actif.

Afin de sécuriser les retombées bénéfiques de l'investissement public initial consacré à la mise en place de cette mesure et s'assurer d'une véritable transformation de la culture scolaire en lien avec l'AP au quotidien, il nous semble souhaitable de poursuivre, pour quelques années, le soutien financier accordé aux écoles (même si dégressif). Il s'agit d'ailleurs d'une voie dans laquelle le MEQ semble s'être engagé depuis l'année scolaire 2020-2021. En effet, les normes d'allocation de la mesure 15023 prévoient désormais un montant annuel de base pour les écoles qui en sont à leur 4^e année ou plus de mise en œuvre de la mesure.

Références

- Battaglia M. (2011). Convenience Sampling. In P J Lavrakas, *Encyclopedia of Survey Research Methods*. Thousand Oaks, Sage Pub.
- Herlitz, L., MacIntyre, H., Osborn, T., & Bonell, C. (2020). The sustainability of public health interventions in schools : A systematic review. *Implementation Science*, 15(1), 4.
<https://doi.org/10.1186/s13012-019-0961-8>
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) (2017a). Politique de l'activité physique, du sport et du loisir. Gouvernement du Québec. Accessible en ligne :
www.education.gouv.qc.ca/municipalites/politique-de-lactivite-physique-du-sport-et-du-loisir/au-quebec-on-bouge/
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) (2017b). Politique de la réussite éducative. Le plaisir d'apprendre, la chance de réussir. Gouvernement du Québec. Accessible en ligne :
www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/politiques_orientations/politique_reussite_educative_10juillet_F_1.pdf
- Ministre de l'Éducation du Québec (MEQ) (2020). Document d'information complémentaire. Mesure 15023 – À l'école, on bouge! Accessible en ligne :
http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/loisir-sport/Doc_info_mesure_15023.pdf
- Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) (2020). Règles budgétaires de fonctionnement pour les années scolaires 2018-2019 à 2020-2021. Accessible en ligne :
http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/RB_CS_18-21_fonc_20_diffusion_amend_v2.pdf
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (2016). Politique gouvernementale de prévention en santé. Gouvernement du Québec. Accessible en ligne :
<http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2016/16-297-08W.pdf>
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2007). Politique-cadre Pour un virage santé à l'école. Gouvernement du Québec. Accessible en ligne :
www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/adaptation_serv_compl/virageS_anteEcole_PolCadre.pdf
- Pluye, P., Potvin, L., & Denis, J.-L. (2004). Making public health programs last: Conceptualizing sustainability. *Evaluation and Program Planning*, 27(2), 121-133.
<https://doi.org/10.1016/j.evalprogplan.2004.01.001>
- Scheirer, M. A., & Dearing, J. W. (2011). An Agenda for Research on the Sustainability of Public Health Programs. *American Journal of Public Health*, 101(11), 2059-2067.
<https://doi.org/10.2105/AJPH.2011.300193>